

Sèvre
Loire

CULTURE

École de musique

École de
MUSIQUE
Sèvre & Loire

ANNÉE

2024 // 2025



SOMMAIRE

Page 5 **Edito**

PRESENTATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Page 6 **A propos de l'Ecole de musique**
Page 8 **Schéma des études**

DÉCOUVRIR

Page 10 **Jardin musical & Eveil musical**
Page 11 **Parcours de découverte instrumentale**

APPRENDRE

Page 12 **Cours Instrumental & Vocal**
Page 13 **Culture musicale / formation musicale adultes**

JOUER ENSEMBLE

Page 14 **Pratiques collectives enfants & ados**
Page 15 **Pratiques collectives adultes**
Page 17 **Associations de pratiques amateurs**

INFOS PRATIQUES

Page 18 **Inscription**
Page 20 **Droits d'inscription**
Page 22 **Contacts**



ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE
MAI 2024

Conception graphique :
Service communication Sèvre & Loire

Impression : La Contemporaine

Crédits Photos : Studio Milcendeau - Vallet

1 200 exemplaires

Pôle Musical Sèvre,
à Vallet



Pôle Musical Loire,
à Divatte-sur-Loire

EDITO

Une nouvelle saison se prépare...



Lieu de transmission des savoir-faire, l'École de musique Sèvre & Loire participe à l'ouverture d'esprit de chacun et chacune et crée les conditions nécessaires à l'échange, la rencontre, la création, l'innovation. Garantir l'accès de tous à la culture et aux pratiques, favoriser l'innovation par le biais de différentes approches pédagogiques, prendre conscience de la diversité et de la citoyenneté, sont autant de valeurs portées par les élus de la communauté de communes à travers son école de musique et qui seront affinées à l'occasion de la rédaction du prochain projet d'établissement, courant 2024.

Comme chaque année, l'équipe de l'École de musique Sèvre & Loire prépare l'accueil de ses nouveaux élèves avec toujours autant d'enthousiasme et quelques changements au programme : un nouveau format de parcours de découverte et, un règlement des études pour les adultes qui définira un meilleur accompagnement.

S'inscrire à l'École de musique est une démarche marquant un engagement de la part des élèves et des familles. Accueillir un élève, c'est une dynamique d'accompagnement pour le guider dans la construction de son projet. Cette collaboration étroite et cet investissement au quotidien sont les gages de l'accomplissement personnel et artistique de chacun et chacune. Quelle que soit l'activité, la discipline choisie au sein de l'École de musique, pour vous-même ou pour votre enfant, vous rencontrerez ici des professeurs attentifs, investis qui vous soutiendront dans votre progression.

Ce livret se présente comme un guide, précisant l'organisation de ses enseignements, sa vie, ses modalités d'accès... Elle détaille aussi les activités au sein de chacune des disciplines proposées. Une fois ce guide refermé, la suite vous appartient : de l'apprentissage à la pratique de la musique, c'est à vous de jouer !

Jérôme MARCHAIS,

Vice-président de la
Communauté de communes Sèvre & Loire,
en charge de la culture

**2 pôles musicaux
d'enseignement**

40 professeurs

**800 élèves
et**

**1 850 en milieu
scolaire**

A PROPOS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Établissement éducatif de proximité, l'école de musique est un lieu où le vivre et le faire ensemble sont au centre des préoccupations, favorisant ainsi la réussite éducative autour des notions de plaisir et d'échange. Ouverte à toutes et tous, petits et grands, débutants ou musiciens confirmés, et forte de son équipe de 40 professeurs, l'école de musique accueille les musiciens et apprentis musiciens du territoire sur deux pôles d'enseignement : Pôle Musical Sèvre à Vallet et Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire.

Le projet de l'école s'articule autour de 4 axes :



Enseignement artistique

Le projet pédagogique de l'école structure l'organisation des enseignements :

- Pratique collective dès le début de l'apprentissage
- Formation musicale intégrée à la pratique instrumentale pour plus de cohérence
- Organisation des cours et ateliers par classe d'âge
- Pédagogie de projet au centre des enseignements : apprendre en faisant
- Pédagogie de groupe dans les cours d'instrument : entraide, émulation et plaisir de faire ensemble
- Ecole inclusive : des propositions pédagogiques et des parcours qui s'adaptent à chacun : troubles « DYS », personnes en situation de handicap...



Action culturelle et diffusion

C'est l'ensemble des projets et événements en lien avec l'enseignement et l'accompagnement : nourrir la pédagogie, diversifier les publics, aller à la rencontre des artistes et des œuvres (concerts d'élèves, master class / rencontres d'artistes, projets inter-écoles...).



Education artistique et culturelle

- Permettre à chaque enfant et élève du territoire de s'initier au langage artistique, de diversifier et développer ses moyens d'expression à travers la pratique, d'aller à la rencontre des œuvres et des artistes.
- L'école de musique déploie plusieurs dispositifs à destination des scolaires :
 - Interventions en milieu scolaire (musique et danse) dans toutes les écoles du territoire,
 - Fanfare au collège (Pierre Abélard à Vallet, Notre Dame et Auguste Mailloux au Loroux-Bottereau).



Lieu ressource

- Soutien des pratiques musicales en amateur (chorales, orchestres et groupes) en mettant des moyens matériels et humains à disposition et en accompagnant les projets
- Un local de répétition mis à disposition des groupes et musiciens du territoire.

... de l'enseignement artistique

- 2** Pôles d'enseignement
- Pôle Musical Sèvre à Vallet
 - Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire

40 professeurs

24 disciplines instrumentales

800 élèves

60 pratiques collectives



... de l'éducation Artistique & Culturelle



21 écoles primaires

1 850 élèves concernés

3 fanfares au collège du territoire, soit **90** musiciens

L'école de musique, c'est...



... de l'action culturelle & diffusion

50 concerts par an
+ de **20** projets : création, diffusion, rencontres de classes et rencontres d'artistes...



... un lieu ressource

des associations musicales partenaires qui répètent sur les 2 pôles d'enseignement, dont :

5 orchestres

1 fanfare

1 chorale

1 local de répétition à disposition des groupes du territoire

SCHÉMA DES ÉTUDES

Initiation

JARDIN MUSICAL : Enfants de 1 à 2 ans, accompagnés d'un adulte
Durée 1 an

EVEIL MUSICAL / EVEIL MUSIQUE ET DANSE : De la Moyenne Section au CP
Durée 1 à 3 ans

PARCOURS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTAL : Elèves de CE1, CE2
Durée 1 ou 2 ans

Cursus instrumental enfants & ados

1ER CYCLE : À partir du CE2 // Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale
Durée 3 à 5 ans

2ÈME CYCLE : Phase de perfectionnement dans une pratique instrumentale ou vocale
Durée 3 à 5 ans

CULTURE MUSICALE : Obligatoire de la 5ème à la 3ème, quel que soit le niveau instrumental

Cursus instrumental adultes (nouveau)

PHASE DE DÉCOUVERTE & D'ENGAGEMENT : Cours instrumental + Formation musicale obligatoire (au moins 1 an) // Pratique collective obligatoire la 2ème et 3ème année
Durée 3 ans

PHASE DE PERFECTIONNEMENT : Cours instrumental + Pratique collective obligatoire // Inscription conditionnée à l'engagement
Durée 3 ans

Inscription renouvelable annuellement selon place disponible et projet

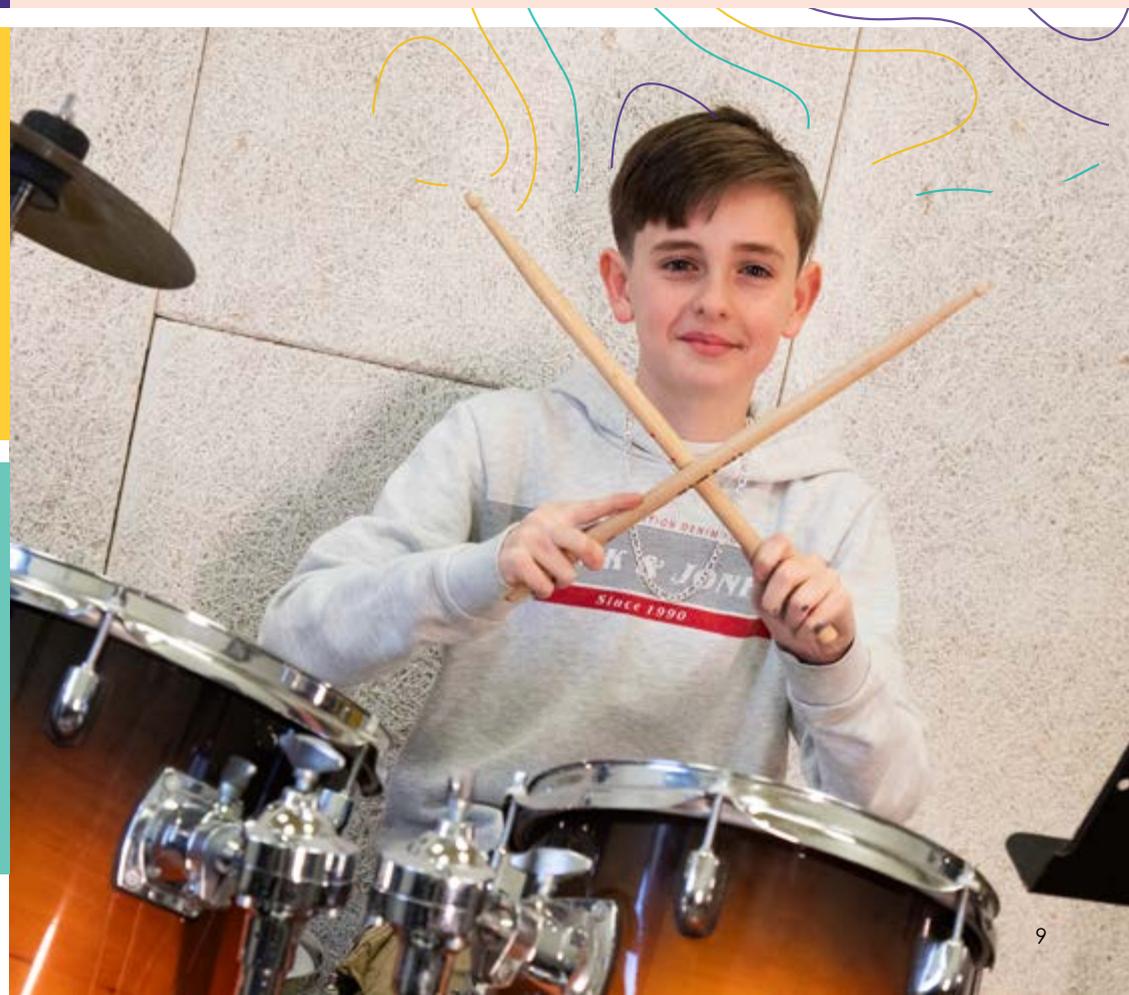
Hors Cursus

GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

Cours collectif Niveau 1 (2 ans) // Niveau 2 (2 ans)

PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

CHŒURS



DÉCOUVRIR

Droit
d'inscription
N°1

JARDIN MUSICAL ENFANT DE 1 À 2 ANS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

• Atelier de 45 mn

Le jardin musical est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical est également un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistant(e) maternel(le)...) et un enfant.

Pôle Musical Loire
➤ Mercredi 9h30

Dans la limite
des places
disponibles

EVEIL MUSIQUE ET DANSE ÉLÈVE DE MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION ET CP

• Atelier de 45 mn

Encadré par un enseignant musicien et un enseignant danseur, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

Pôle Musical Loire

- MS : mardi 16h45
- GS : mardi 17h30
- CP : mardi 18h15

EVEIL MUSICAL ÉLÈVE DE MOYENNE SECTION, GRANDE SECTION ET CP

• Atelier de 45 mn

L'atelier d'éveil musical propose une ouverture sensible et ludique à la musique. Au travers d'activités sensorielles, corporelles et vocales, les tout-petits découvrent et s'initient au monde sonore, au geste musical et au plaisir de jouer ensemble.

Pôle Musical Loire

- MS/GS : samedi 9h15
- MS/GS : samedi 11h00
- GS/CP : samedi 10h00
- GS/CP : samedi 11h45

Pôle Musical Sèvre

- MS/GS : mercredi 16h15
- MS/GS : mercredi 17h00
- GS/CP : mercredi 14h30
- GS/CP : mercredi 15h15



NOUVEAU FORMAT

PARCOURS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTAL ÉLÈVE DE CE1 ET CE2

Droit
d'inscription
N°2

Dans la limite
des places
disponibles

➤ **1er trimestre**, du 2 septembre au 30 novembre 2024, **2ème trimestre**, du 9 décembre 2024 au 22 mars 2025, **3ème trimestre**, du 24 mars au 28 juin 2025

Accessibles aux enfants de CE1 et CE2, ces parcours ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et d'essayer différents instruments enseignés à l'école durant une année, de les accompagner dans leur choix d'un instrument et de débiter l'apprentissage de la musique au travers d'une pratique collective. C'est également l'occasion de rencontrer les professeurs et de découvrir la vie d'un élève à l'école de musique. Les cours sont collectifs et encadrés par plusieurs enseignants. Les instruments sont prêtés sur le temps de cours.

➤ Cours de 40 mn

➤ Choisir 3 parcours sur les deux pôles musicaux à Vallet et à Divatte-sur Loire, soit un par trimestre parmi les propositions ci-dessous :

Pôle Musical Sèvre

PARCOURS A : ➤ lundi 18h00 : Hautbois / Saxophone / Piano

PARCOURS B : ➤ lundi 18h00 : Harpe / Violon / Violoncelle

PARCOURS C : ➤ mardi 18h00 : Batterie & Percussions / Trompette / Trombone & Tuba

PARCOURS D : ➤ samedi 10h00 : Clarinette / Flûte traversière / Guitare

Pôle Musical Loire

PARCOURS E : ➤ jeudi 18h00 : Trompette / Trombone & Tuba / Cor / Saxophone

PARCOURS F : ➤ jeudi 18h00 : Clarinette / Violon & Alto / Contrebasse / Accordéon

PARCOURS G : ➤ samedi 10h00 : Violoncelle / Hautbois / Flûte traversière

PARCOURS H : ➤ samedi 10h00 : Batterie & Percussions / Guitare / Piano

L'ordre des 3 parcours sera précisé par la scolarité à la rentrée de septembre 2024, une fois l'inscription validée.

APPRENDRE

COURS INSTRUMENTAL ET VOCAL

ENFANTS / ADOS / ADULTES (cf. schéma des études P.8)

Droit
d'inscription
N°3

Droit
d'inscription
N°4

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
BOIS		
FLÛTE	➔ samedi	➔ mercredi / samedi
HAUTBOIS	➔ samedi	➔ lundi
CLARINETTE	➔ mardi / mercredi / jeudi	➔ samedi
SAXOPHONE	➔ mardi / mercredi / jeudi	➔ lundi / vendredi
CORNEMUSE	/	➔ du lundi au vendredi
CUIVRES		
TROMPETTE	➔ lundi / jeudi / samedi	➔ mardi
COR	➔ jeudi	/
TROMBONE	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
TUBA	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
CORDES FROTTÉES		
VIOLON	➔ lundi / mercredi / jeudi	➔ lundi / mercredi / vendredi
ALTO	➔ lundi / mercredi / jeudi	/
VIOLONCELLE	➔ vendredi / samedi	➔ lundi / mardi
CONTREBASSE	➔ mercredi / jeudi	/
CORDES PINCÉES		
GUITARE	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
GUITARE ELECTRIQUE	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au samedi
GUITARE BASSE	➔ mercredi / jeudi	➔ du lundi au samedi
HARPE	/	➔ lundi
CLAVIERS		
PIANO	➔ du lundi au samedi	➔ du lundi au vendredi
ACCORDÉON	➔ jeudi	/
VOIX		
TECHNIQUE VOCALE	➔ lundi / mardi / mercredi	➔ vendredi / samedi
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR		
MAO (à partir de 12 ans)	➔ mercredi 20h	➔ mardi 19h30
PERCUSSIONS		
BATTERIE	➔ du lundi au jeudi	➔ mardi / mercredi / jeudi
PERCUSSIONS	➔ mardi / samedi	➔ mardi

CULTURE MUSICALE ÉLÈVE DE LA 5ÈME À LA 3ÈME

Développer son autonomie, approfondir la théorie musicale, devenir mélomane, coopérer pour la réalisation d'un projet artistique, s'ouvrir à la pratique de différentes esthétiques musicales, découvrir les groupes et orchestres du territoire, développer une pensée critique et créative, s'initier aux musiques assistées par ordinateur...



➔ Organisé par classe d'âge quel que soit le niveau de l'élève, le cours d'une durée de 45 min est obligatoire pour les collégiens de la 5ème à la 3ème.

Location d'instrument

➔ L'école de musique propose certains instruments à la location pour les élèves débutants, dans la limite des disponibilités, cf. P. 19 Droits d'inscription pour la location d'instrument

Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 5ÈME	
➔ mercredi 16h00	➔ lundi 17h30
➔ mercredi 18h30	➔ mardi 17h15
➔ jeudi 18h15	➔ mercredi 16h00
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 4ÈME	
➔ mercredi 19h15	➔ mardi 18h00
➔ mardi 19h00	➔ mercredi 16h45
➔ jeudi 19h00	➔ jeudi 18h15
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 3ÈME	
➔ mardi 19h45	➔ mercredi 17h30
➔ mercredi 17h45	➔ mercredi 18h15
➔ jeudi 19h30	➔ jeudi 17h30

FORMATION MUSICALE ADULTE

OBLIGATOIRE AU MOINS 1 ANNEE

POUR LES ADULTES DEBUTANT UN CURSUS INSTRUMENTAL

Vous souhaitez vous inscrire en cursus instrumental ? La formation musicale sera pour vous un outil au service de votre pratique grâce à l'étude des principaux éléments qui vous permettront d'interpréter un morceau de musique, de créer un lien entre le son et le signe et de former de manière globale le musicien que vous deviendrez (oreille, sens du rythme, travail collectif, culture générale).

Pôle Musical Loire

FORMATION MUSICALE ADULTE

➔ Jeudi 20h00 / 21h00 sur le pôle Loire uniquement

Horaires de cours définis avec le professeur à la rentrée de septembre 2024 // Les cours instrumentaux en petits effectifs (pédagogie de groupe, de 2 à 4 élèves) sont privilégiés dès que possible

Dans la limite
des places
disponibles

Sous réserve de modifications à la rentrée de septembre

JOUER ENSEMBLE

PRATIQUES COLLECTIVES ENFANTS / ADOS | **ELÈVES DÈS LE CE2**

- 🕒 Pratique collective obligatoire pour tout élève inscrit en cursus instrumental.
- 🕒 Pratique collective comprise dans le montant des droits d'inscription N° 3
- * Accessible aussi en hors cursus – voir tarif Pratique collective seule N°5 P. 19
- 🕒 Durée : 1h pour chaque cours

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
PIANOS		
ATELIERS & ENSEMBLES PIANO	🕒 Jour et horaire à définir à la rentrée	
GUITARES		
ATELIER GUITARES 1 (1ère année)	🕒 samedi 11h45	🕒 vendredi 18h15
ATELIER GUITARES 2 (2ème année)	🕒 samedi 11h45	🕒 mercredi 14h45
ENSEMBLE GUITARES 1 (de la 3ème à la 5ème année)	🕒 samedi 11h40	🕒 samedi 10h40
ENSEMBLE GUITARES 2 (2ème cycle)	🕒 jeudi 19h15	🕒 samedi 11h40
VENTS		
ATELIER VENTS 1 (1ère année)	🕒 mercredi 16h00	🕒 mercredi 15h45
ATELIER VENTS 2 (2ème année et 3ème année)	🕒 mercredi 15h00	🕒 samedi 10h40
ORCHESTRE VENTS 1 (4ème et 5ème année)	🕒 mercredi 15h00	🕒 mardi 18h45
ORCHESTRE VENTS 2 (2ème cycle)	🕒 jeudi 18h45	🕒 samedi 10h40
CORDES		
ATELIER CORDES 1 (1ère année)	🕒 mercredi 16h00	🕒 mercredi 14h45
ATELIER CORDES 2 (2ème année)	🕒 samedi 10h45	🕒 mercredi 16h45
ATELIER MUSIQUE TRADITIONNELLE	/	🕒 lundi 18h40
ORCHESTRE À CORDES 1 (de la 3ème à la 5ème année)	🕒 lundi 18h00	/
ORCHESTRE À CORDES 2 (2ème cycle)	🕒 vendredi 19h00	🕒 lundi 18h45
BATTERIE / PERCUSSIONS		
ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (1ère année)	🕒 lundi 18h00	🕒 mardi 18h45
ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (2ème année)	🕒 samedi 10h45	🕒 mardi 18h45
ENSEMBLE BATTERIE / PERCUSSIONS (à partir de la 3ème année)	🕒 jeudi 18h45	🕒 mercredi 18h00
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR		
ATELIER MAO (à partir de 12 ans)	🕒 mercredi 20h	🕒 mardi 19h30
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES		
ATELIERS MAA	🕒 Jour et horaire à définir à la rentrée	
ATELIERS JAZZ		
ATELIER JAZZ ADOS	🕒 mercredi 18h00	🕒 lundi 18h45
VOIX		
CHŒUR ENFANTS * (CE2/6ème)	🕒 Lundi 18h00	🕒 mardi 17h30
CHŒUR ADOS * (à partir de la 5ème année)	🕒 mardi 19h00	🕒 mardi 18h30



PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES

- ➔ Pratique collective obligatoire dans le cursus adulte dès que possible (2ème ou 3ème année)
- ➔ Possibilité de s'inscrire seulement en pratique collective (cf droits d'inscription N° 5 sauf MAO)
- ➔ Durée : 1h00 pour tous les cours (sauf chœurs et MAO - 1h30)

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
ATELIER CORDES ADULTES*	➔ samedi 13h30 en alternance sur les 2 pôles	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES (niveau 1)*	➔ jeudi 20h30	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES (niveau 2)*	/	➔ mercredi 19h30
MUSIQUES TRADITIONNELLES		
ENSEMBLE TRADITIONNEL*	/	➔ lundi 19h40
ENSEMBLE DE CORNEMUSES*	/	➔ vendredi 18h30
PERCUSSIONS BRESILIENNES 1 (DEBUTANTS)	/	➔ jeudi 19h30
PERCUSSIONS BRESILIENNES 2* (CONFIRMES)	/	➔ jeudi 20h30
ATELIER DJEMBE ADULTES	/	➔ mardi 19h30
ATELIERS JAZZ		
ATELIER JAZZ ADULTES - Initiation*	➔ jeudi 20h30	/
ATELIER JAZZ ADULTES - Perfectionnement*	/	➔ lundi 20h45
VOIX		
CHŒUR ADULTES	➔ mardi 20h30	➔ mardi 19h45
MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR		
MAO	➔ mercredi 20h	➔ mardi 19h30

- ➔ Certaines pratiques sont réservées aux adultes non débutants (*)

NOUVEAU

ATELIER GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

Les ateliers adultes de guitare d'accompagnement sont des cours de guitare en collectif pour jouer et chanter à plusieurs. Ils permettent de découvrir, comprendre et jouer les accords et les styles d'accompagnement et ainsi prendre plaisir à jouer ensemble.

Droit d'inscription N°5

- ➔ 2 niveaux (débutants / confirmés)
- ➔ Inscription pour 2 années maximum par niveau

Pôle Musical Loire

ATELIER GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT* (niveau débutant)	mercredi 19h
ATELIER GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT* (niveau confirmé)	mardi 19h

L'école de musique se réserve le droit de modifier les horaires à la rentrée de septembre.



PRATIQUES AMATEURS

LES ASSOCIATIONS MUSICALES CONVENTIONNÉES

du territoire répètent dans les locaux de l'école de musique Sèvre & Loire

Cancelli Musique

ORCHESTRE D'HARMONIE

- ➔ mardi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

cancelli@cancellimusique.fr

Divate Mélodie

CHORALE

- ➔ lundi 20h00 / 22h00

Pôle Musical Loire

divate.melodie@gmail.com

Fanfare du Coin

FANFARE NEW ORLEANS

- ➔ Jeudi 20h00 / 21h00

Pôle Musical Loire

lafanfareducoin@gmail.com

Les Clés en fête

ORCHESTRE D'HARMONIE

- ➔ Vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

lesclesenfete@free.fr

OCP

ORCHESTRE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS

- ➔ jeudi 21h00 / 22h30

Pôle Musical Loire

contact@ocpleloroux.fr

Harmonie de Vallet

ORCHESTRE D'HARMONIE

- ➔ vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Sèvre

harmonievallet@gmail.com

La Querelle des Bouffons

ENSEMBLE MUSICAL CHŒUR & ORCHESTRE

- ➔ un samedi par mois

Pôle Musical Loire

lqdb44@gmail.com

INSCRIPTION

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR [HTTPS://BIT.LY/EDM-CCSL-2024](https://bit.ly/edm-ccsl-2024)

RÉINSCRIPTION

Vous ou votre enfant
êtes déjà inscrit
à l'école de musique

**Dossier à remplir
du 22 mai (10h) au
29 mai 2024 (20h)**

Accès au
dossier en
scannant
le QR code



INSCRIPTION

Vous souhaitez vous inscrire
ou inscrire votre enfant à
l'école de musique

**Dossier à remplir
du 10 juin (14h) au
17 juin 2024 (20h)**



Les inscriptions en ligne se font par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles

Pour compléter les dossiers et valider l'inscription, merci de fournir :

- Pour les allocataires : justificatif du quotient familial
- Pour les non-allocataires : avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Dans tous les cas, en l'absence de document, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Le mandat de prélèvement + un RIB si prélèvement, à télécharger sur le site de la Communauté de communes Sèvre & Loire

Moyens et modalités de paiement

- Prélèvement(s) en 1, 3 ou 8 fois
- A l'ordre du Trésor Public : à échéance, en 1 ou 3 fois
- Tout ou partie du montant total peut être réglé par Chèques vacances (en version papier uniquement), Pass Culture et E-pass Culture collectés en une seule fois avant la première échéance.



DROITS D'INSCRIPTION

EN VIGUEUR POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

- A partir de 3 membres d'une même famille, une réduction de 5 % sera appliquée sur la totalité de la facture
- Pour les usagers hors territoire de la CC Sèvre & Loire, une majoration de 50% sera appliquée. Retrouvez les montants à l'adresse suivante : <https://bit.ly/edm-ccsl-2024>
- Droits d'inscription Enfants / Ados appliqués aux étudiants jusqu'à 25 ans sur présentation d'un justificatif
- Tarifs location d'instrument : 90 € la 1ère année / 110 € la 2ème / 130 € la 3ème année (dans la limite des disponibilités)
- Pratique collective et Culture musicale (ou Formation musicale adulte) inclus dans les droits d'inscription Cursus N° 3 et 4

DROITS D'INSCRIPTION HABITANTS SÈVRE & LOIRE

Tranche	INITIATION		CURSUS APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT		PRATIQUE COLLECTIVE
	DROIT D'INSCRIPTION N°1	DROIT D'INSCRIPTION N°2	DROIT D'INSCRIPTION N°3	DROIT D'INSCRIPTION N°4	DROIT D'INSCRIPTION N°5
	ENFANTS	ENFANTS	ENFANTS ADOS	ADULTES	POUR TOUS
Familial	JARDIN & ÉVEIL MUSICAL	PARCOURS DE DÉCOUVERTE			CHORALES, ORCHESTRES, ATELIERS, GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT
0 à 400	105 €	168 €	221 €	252 €	79 €
401 à 500	116 €	173 €	247 €	284 €	89 €
501 à 600	126 €	184 €	284 €	326 €	100 €
601 à 700	137 €	194 €	305 €	357 €	110 €
701 à 800	147 €	205 €	336 €	383 €	121 €
801 à 900	158 €	215 €	368 €	410 €	131 €
901 à 1000	168 €	226 €	394 €	431 €	142 €
1001 à 1100	179 €	236 €	410 €	452 €	152 €
1101 à 1200	189 €	247 €	420 €	462 €	158 €
1201 à 1400	200 €	257 €	431 €	478 €	163 €
1401 à 1600	210 €	268 €	441 €	494 €	168 €
1601 à 1800	221 €	278 €	452 €	509 €	173 €
1801 à 2000	231 €	289 €	462 €	525 €	179 €
2001 à 2200	247 €	299 €	473 €	541 €	184 €
+ de 2201	263 €	310 €	483 €	557 €	189 €

DROITS D'INSCRIPTION

EN VIGUEUR POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

- A partir de 3 membres d'une même famille, une réduction de 5 % sera appliquée sur la totalité de la facture
- Pour les usagers hors territoire de la CC Sèvre & Loire, une majoration de 50% sera appliquée. Retrouvez les montants à l'adresse suivante : <https://bit.ly/edm-ccsl-2024>
- Droits d'inscription Enfants / Ados appliqués aux étudiants jusqu'à 25 ans sur présentation d'un justificatif
- Tarifs location d'instrument : 90 € la 1ère année / 110 € la 2ème / 130 € la 3ème année (dans la limite des disponibilités)
- Pratique collective et Culture musicale (ou Formation musicale adulte) inclus dans les droits d'inscription Cursus N° 3 et 4

DROITS D'INSCRIPTION HABITANTS HORS SÈVRE & LOIRE

Tranche	INITIATION		CURSUS APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT		PRATIQUE COLLECTIVE
	DROIT D'INSCRIPTION N°1	DROIT D'INSCRIPTION N°2	DROIT D'INSCRIPTION N°3	DROIT D'INSCRIPTION N°4	DROIT D'INSCRIPTION N°5
	ENFANTS	ENFANTS	ENFANTS ADOS	ADULTES	POUR TOUS
Familial	JARDIN & ÉVEIL MUSICAL	PARCOURS DE DÉCOUVERTE			CHORALES, ORCHESTRES, ATELIERS, GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT
0 à 400	158 €	252 €	331 €	378 €	119 €
401 à 500	173 €	260 €	370 €	425 €	134 €
501 à 600	189 €	276 €	425 €	488 €	150 €
601 à 700	205 €	291 €	457 €	538 €	165 €
701 à 800	221 €	307 €	504 €	575 €	181 €
801 à 900	236 €	323 €	551 €	614 €	197 €
901 à 1000	252 €	339 €	591 €	646 €	213 €
1001 à 1100	268 €	354 €	614 €	677 €	228 €
1101 à 1200	284 €	370 €	630 €	693 €	236 €
1201 à 1400	299 €	386 €	646 €	717 €	244 €
1401 à 1600	315 €	402 €	662 €	740 €	252 €
1601 à 1800	331 €	419 €	677 €	764 €	260 €
1801 à 2000	347 €	433 €	693 €	788 €	268 €
2001 à 2200	370 €	449 €	709 €	811 €	276 €
+ de 2201	394 €	465 €	725 €	835 €	284 €

sèvre
loire

CULTURE

École de musique

ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE

PÔLE MUSICAL LOIRE - Espace Roger Jamin
18 Boulevard Pasteur - 44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE

PÔLE MUSICAL SEVRE - Espace culturel Le Champilambart
13 route des Dorices - 44 330 VALLET

02 51 71 52 28

ecoledemusique@cc-sevreloire.fr

<https://bit.ly/edm-ccsl-2024>

<https://www.facebook.com/edmsevreetloire>



PORTES OUVERTES

de l'école de musique

11 JUIN, de 17h à 20h

&

12 JUIN, de 15h à 20h

Les équipes vous accueillent sur les deux sites à Divatte-sur-Loire et à Vallet.

nouveaux élèves

INSCRIPTION EN LIGNE

sur [cc-sevreloire.fr](https://www.cc-sevreloire.fr)

**du 10 juin, 14h
au 17 juin, 20h**

sèvre
loire

Loire
Atlantique